

Le 4 novembre 2015

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU
CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE GRAND-MÉTIS TENUE LE 3 NOVEMBRE
2015, À LA SALLE MUNICIPALE DE GRAND-MÉTIS

Sont présents : les conseillers monsieur Jean-Yves Ouellet, madame Gilberte Fournier, monsieur Réjean Gendron, monsieur Raymond L'Arrivée, monsieur Jacques Vachon, monsieur Normand Rioux, formant quorum sous la présidence de monsieur Rodrigue Roy, maire.

Rés. : 2015-169

**ADJUDICATION DU CONTRAT POUR LA COLLECTE DES MATIÈRES
RÉSIDUELLES 2016-2019**

CONSIDÉRANT QUE suite à l'adoption de la résolution 2015-151, le processus d'appel d'offres publics a été enclenché;

CONSIDÉRANT QUE l'ouverture publique des soumissions a eu lieu le 29 octobre à 15h00 à Métis-sur-Mer;

CONSIDÉRANT QUE 2 soumissionnaires ont présenté des offres :

- Exploitation Jaffa : 110 941.68 (Soumission totale 1ere année, tx incl.)
- Bouffard Sanitaire Inc. : 92 726.27 (Soumission totale 1ere année, tx incl.)

CONSIDÉRANT QUE les soumissions déposées étaient toutes deux conformes ;

CONSIDÉRANT QUE la partie de la soumission pour la municipalité de Grand-Métis pour la première année d'exploitation est de 14 006.76 plus taxes;

Il est proposé par monsieur Jean-Yves Ouellet et résolu à l'unanimité des conseillers présents que ce Conseil adjuge le contrat pour le service de collecte et de transport des matières résiduelles pour la période de 1^{er} janvier 2016 au 31 décembre 2018 à Bouffard Sanitaire Inc pour un montant total de 92 726.27 \$ taxes incluses aux conditions décrites dans le document de soumission qui constituera le contrat;

QUE ce conseil nomme le maire Rodrigue Roy et la directrice générale, madame Chantal Tremblay comme signataires de tous les documents afférents au dit contrat.

**COPIE CERTIFIÉE CONFORME
SUJETTE À RATIFICATION**

CE : 4 novembre 2015

Chantal Tremblay,
Directrice générale et
secrétaire-trésorière